



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### maisons familiales rurales

Question écrite n° 77250

#### Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation financière des maisons familiales rurales. Ces structures d'enseignement jouent un rôle important dans les formations aux métiers du monde rural. Or le projet de budget du ministère de l'agriculture affiche, pour 2006, des prévisions en contradiction avec les engagements qui avaient été pris, notamment par l'accord de juillet 2004. De ce fait, l'avenir des maisons familiales rurales se trouve menacé sur le plan financier alors qu'elles forment chaque année plus de 50 000 jeunes et adultes et constituent un formidable réseau de service public d'éducation et de formation en milieu rural. Une diminution des crédits conduirait les maisons familiales rurales à des impasses budgétaires. Aussi, il le remercie de lui confirmer que l'État saura revenir sur cette programmation et honorer les engagements qui avaient été pris.

#### Texte de la réponse

Le ministère de l'agriculture et de la pêche est attentif aux préoccupations exprimées par les responsables des maisons familiales et rurales à propos du budget réservé à ces établissements dans le cadre du projet de loi de finances pour 2006. La grande qualité du travail de proximité et d'accompagnement pédagogique réalisé par les maisons familiales et rurales est unanimement reconnu. Elles permettent à des élèves, souvent en difficulté dans l'enseignement classique, de trouver un milieu favorable à l'acquisition d'une formation et à une insertion professionnelle rapide et réussie. Dans un contexte budgétaire contraint, la dotation allouée aux maisons familiales et rurales est en reconduction. Cette situation conduit à rechercher un équilibre entre la revalorisation de la valeur unitaire de la subvention à l'élève et la progression des effectifs accueillis. Lors de l'examen du budget de l'enseignement technique agricole à l'Assemblée nationale, le ministère de l'agriculture et de la pêche et le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ont pris en considération les préoccupations exprimées par les MFR en procédant à un abondement significatif de leur budget.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Joël Giraud](#)

**Circonscription :** Hautes-Alpes (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 77250

**Rubrique :** Enseignement privé

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er novembre 2005, page 10076

**Réponse publiée le :** 27 décembre 2005, page 12030